

Avis voté en plénière du 14 mars 2018

# Pour des élèves en meilleure santé

## Déclaration du groupe CGT

Les années passent, les rapports, les décrets et autres circulaires s'entassent sur les bureaux des ministères, les uns soulignant les situations souvent dramatiques traversées par les élèves en difficultés, tout comme leurs familles et le désarroi du monde enseignant.

Pour les autres : circulaires et conventions cadre s'additionnent depuis les années 1990, pour réaffirmer la volonté des pouvoirs publics de faire de la santé à l'école une priorité.

Cependant, la crise de la santé à l'école ne cesse de s'aggraver ! Cette crise révèle l'ampleur de l'écroulement d'un système pourtant pensé a priori pour accompagner, prévenir, combattre les inégalités. Mais, faute de moyens et de soutien politique, il va atteindre un point de non-retour si rien n'est entrepris.

Repérer, prendre en charge les troubles de toute nature, combattre toutes formes de violence sont des conditions nécessaires aux apprentissages et à l'intégration. Face à ce devoir d'agir, le constat est là : 1055 médecins de l'Éducation nationale, soit un médecin pour 12 000 élèves, une perte d'effectifs de 20% en 10 ans. 7 600 infirmier-ère.s scolaires pour 12,5 millions d'élèves ! C'est pourquoi la CGT soutient particulièrement les préconisations 1, 6, 9 et 13 qui portent sur les moyens.

Elles forment aussi une cohérence d'ambitions en lien avec les parents et les élèves, où se conjuguent les actions de l'ensemble de la communauté éducative, des professionnels de santé et du social en renforçant leur statut.

C'est sur ce défi que le CESE nous invite à passer à l'action. Cela implique « le travailler autrement » sur cette trilogie qui parcourt l'avis : impliquer, décroïsonner, évaluer.

Cet avis concilie des préconisations susceptibles dans un temps court d'engager un véritable changement et dans un temps long d'imprimer une toute autre orientation à la médecine scolaire et au travail de la communauté scolaire. Toutes deux sont aujourd'hui dans l'empêchement de bien faire leur travail, provoquant pour les professionnels de l'éducation nationale ce que nous devons qualifier de « *souffrance éthique* ».

À l'heure où le gouvernement communique sur le fléau du harcèlement et de l'isolement en portant les enjeux de la prise de parole des élèves, à qui peuvent-ils s'adresser quand l'adulte n'est plus en situation de pouvoir écouter ?

Ainsi cet avis nous confirme l'échec des politiques suivies ces 30 dernières années en matière de santé. Une fois de plus, une ministre de la Santé nous parle de prévention, d'éducation et de promotion de santé, les actes sont attendus !

Aussi dès la prochaine rentrée scolaire, nous lui disons : « ouvrez les écoles, osez le décloisonnement, la prévention, l'éducation à la santé ». Oui, l'école est un « espace de vie » qui est parfois le seul lieu d'accès à la santé. Mais l'école doit être aussi « l'école de la vie », un lieu de construction de soi, le lieu de construction de sa santé. La CGT a voté pour cet avis.